## Rapport de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante avant réalisation de travaux dans un immeuble bâti

(Arrêté du 16 Juillet 2019 et Norme NF X 46-020 : Août 2017)





#### Bien concerné

11 Avenue A. de Saint Exupéry - Logement 1 - ESC BJ - R+3

77000 MELUN

HABITAT 77-OPH DE SEINE ET MARNE 10 AVENUE CHARLES PEGUY 77000 MELUN

#### Donneur d'ordre

HABITAT 77-OPH DE SEINE ET MARNE 10 AVENUE CHARLES PEGUY 77000 MELUN

#### **CONCLUSION DU RAPPORT:**

Dans le cadre de la mission objet du présent rapport, il a été repéré des matériaux et produits contenant de l'amiante.

1/24



Date du rapport : 09/03/2020

Date de visite : 27/02/2020

Référence du dossier : Diffus OPH77

Référence du rapport :

Fait à : VILLEPINTE

13LBJ0301 09/03/2020 - 11:49

Nombre de prélèvements : 9

Auteur du rapport : Olivier GUERIN Fonction : Opérateur de repérage Certificat de compétence : n° 17-881

Délivré par : ABCIDIA

Contrat d'assurance :

**AXA France** 

313 Terrasses de l'Arche 92727 NANTERRE CEDEX

Le présent rapport et ses annexes forment un tout indissociable dont il ne peut être fait état, vis-à-vis de tiers, que par publication ou communication in extenso.



# **SOMMAIRE**

I. I	PROGRAMME ET PERIMETRE DU REPERAGE	4
1.	PROGRAMME DES TRAVAUX DU DONNEUR D'ORDRE	4
2.	PERIMETRE DU REPERAGE	
II. (	CONCLUSIONS	6
III.	OBJET DE LA MISSION	6
1.	DESCRIPTION PRECISE DE L'IMMEUBLE	7
2.	PARTIES D'IMMEUBLE VISITEES	
IV.	DEROULEMENT DE LA MISSION	8
1.	PRESTATIONS REALISEES	8
2.	CONDITIONS DE REALISATION DU REPERAGE	8
3.	PERSONNES PRESENTES LORS DE LA VISITE	
4.	INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES SUR LA VISITE	
V. I	RESULTATS DETAILLES DU REPERAGE	10
1.	MATERIAUX OU PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE	10
2.	LISTE DES MATERIAUX ET PRODUITS NE CONTENANT PAS D'AMIANTE	11
VI.	OBLIGATIONS CONSECUTIVES AUX TRAVAUX DE RETRAIT OU DE CONFINEMENT	
ANN	EXE 1 - FICHE D'IDENTIFICATION	13
	EXE 2 - PV ANALYSES	
	EXE 3 - AUTRES DOCUMENTS	
	EXE 4 - CERTIFICAT DE COMPÉTENCES	
ANN	EXE 5 - ATTESTATION D'ASSURANCE	21
ANNE	EXF 6 - PLANS / CROQUIS	23



#### I. PROGRAMME ET PERIMETRE DU REPERAGE

#### 1. PROGRAMME DES TRAVAUX DU DONNEUR D'ORDRE

	HABITAT 7	•	e seine	et marn	е	PAGE N° 1		
NO	I ET ADRESSE DE L'EX	PÉDITEUR	BON	DE TRAV	AUX	2020 4000		
	7 - oph de seine et i	marne						
	JN PORTE BRIE E CHARLES PEGU'	V CC 00074						
	LUN CEDEX	1 03 900/4		SOCOTEC F	DIAG (EXPERT HA	BITAT)		
	64 14 11 11							
	Siret :	27770001900015		33 BIS BOUI	EVARD GAMBET	TA		
Réf. fournisseur	F / 5149			3EME ETAG				
Marché n° Provenance	2017 4473 1			78300 POISSY				
Objet	HONORAIRES							
Objet	HONORAME		Téléphone	Téléphone 0321734144				
SERVICE SCE MELUN PORTE BRIE ÉMETTEUR GONCALVES-MOREIRA M						LELINNE		
LOCALISATION	Section 10 to 10 t	MELUN - MONTAIGU						
	Tranche 2	Ensemble 1000	Escalier BJ	Étage 03 Retrait des clés		odule 13LBJ0301		
ADRESSE				Retrait des cies	CHEZ LE GARDIEI	N.		
ADITECOL	11 AVENUE A. DE	SAINT EXUPERY 7	7000 MELUN					
DÉL	AI D'EXÉCUTION	7 JOURS	PÉRI	ODE DU 25-02	2-2020 <b>AU</b> 02-03-	2020		
ARTICLE	DÉS	IGNATION		QUANTITÉ	PRIX UNITAIRE H.	T. TOTAL H.1		
AMI45	REPERAGE AMIANTE	AVANT TRAVAUX - TVX		1,00	5,27	5,27		
	D'ENTRETIENS OU RÉPER							
	CONTACTER GARDIEN 06.	Property and the Commission of the Commission of the			2000			
AMI73	ANALYSE EN LABOR, ANALYSE DE 1 A 10 PRELE	ATOIRE - ANALYSE MET		10,00	50,58	505,80		
	BLANCHIMENT COMPLET							
	PLAFONS T3 / EVIER + MEUBLE EVIER							
TOTAL H.T.						511,0		
H.T. ACTUALIS	_							
COEFFICIENT	REGIONAL							
RABAIS TOTAL H.T.								
T.V.A.	20	00 %				102,2		
TOTAL T.T.C.	20,	00 70			-	613,2		
AFFECTATION BI			TRUCTURE ET SC					
CODE BUDGET		ISTANCES		DU POSTE BUDGÉT	AIRE	MONTANT T.T.C		
1 HONAMIA	A A760 AME2	ME2	HONORAIRES DI	AG AMIANTE		613,28		
AFFECTATION A	NALYTIQUE		V2. VA-					
CODE BUDGET		CES PATRIMOINE		CES OCCUPANT		MONTANT T.T.C		
1 HONAMIA	13 2	1000 BJ 13LBJ030	1 L 39333			613,28		
	Voit	en page 2 la suite	du BON DE TE	RAVAUX 2020 4	1000			
	VOII	on page z la sulle	CA DON DE II					

ORIGINAL À CONSERVER PAR LE DESTINATAIRE



HABITAT 77 - oph de s	PAGE N° 2	
	2020 4000	
		Édité le 25-02-2020
	Le Service Émetteur	

JE SOUSSIGNÉ CERTIFIE QUE LES RÉPARATIONS FAISANT L'OBJET DU B.T. 2020						
ONT BIEN ÉTÉ EFFECTUÉES I	AD L'ENTREDRICE	LE				
	AR L EN IREPRISE	LE				
ONT BIEN ETE EFFECTUEES I	AR L ENTREPRISE	LE				
HEURE D'ARRIVÉE :	SIGNATURE DU LOCATAIRE	SIGNATURE DU REPRÉSENTANT	POUR L'ENTREPRIS			

ORIGINAL À CONSERVER PAR LE DESTINATAIRE

### 2. PERIMETRE DU REPERAGE

Pièces concernées	Travaux	Ouvrages ou composants de la construction	Partie d'ouvrage ou de composant à inspecter ou à sonder	Remarques particulières
	Selon BT			



### II. CONCLUSIONS

Dans le cadre de la mission objet du présent rapport, il a été repéré des matériaux et produits contenant de l'amiante.

Pièce et Etage	Ouvrage ou composant de la construction	Localisation	Partie d'ouvrage ou de composant à inspecter ou à sonder	Identification	Justification
Entrée - R+3	Autres	Sol	Dalle de sol	P001 (Fr2)	RESULTAT ANALYSE
Séjour - R+3	Autres	Mur D	Enduit / Peinture	P006	RESULTAT ANALYSE
Cellier - R+3	Autres	Mur A, Mur B, Mur C	Enduit / Peinture	P006	ZPSO
Chambre 1 - R+3	Autres	Mur B, Mur C, Mur D	Enduit / Peinture	P006	ZPSO
Chambre 2 - R+3	Autres	Mur B, Mur C, Mur D	Enduit / Peinture	P006	ZPSO
Couloir - R+3	Autres	Mur E	Enduit / Peinture	P006	ZPSO
Débarras - R+3	Autres	Mur C	Enduit / Peinture	P006	ZPSO
Séjour - R+3	Autres	Mur E, Mur F	Enduit / Peinture	P006	ZPSO
Chambre 1 - R+3	Autres	Mur A, Mur E, Mur F	Enduit / Peinture plaque de plâtre	P007	ZPSO
Chambre 2 - R+3	Autres	Mur A	Enduit / Peinture plaque de plâtre	P007	ZPSO
Couloir - R+3	Autres	Mur A, Mur B, Mur C, Mur D, Mur F, Mur G, Mur H	Enduit / Peinture plaque de plâtre	P007	ZPSO
Cuisine - R+3	Autres	Mur A	Enduit / Peinture plaque de plâtre	P007	ZPSO
Salle d'eau - R+3	Autres	Mur A	Enduit / Peinture plaque de plâtre	P007	ZPSO
Séjour - R+3	Autres	Mur A, Mur B, Mur C, Mur G	Enduit / Peinture plaque de plâtre	P007	ZPSO
WC - R+3	Autres	Mur A, Mur D	Enduit / Peinture plaque de plâtre	P007	ZPSO

JP : Jugement Personnel, ZPSO : Zone présentant des similitudes d'Ouvrage, Fr : Fraction définie par le laboratoire, se référer aux PV d'analyse

### III. OBJET DE LA MISSION

Le présent rapport est destiné à constituer le rapport de repérage de l'amiante avant certaines opérations dans les immeubles bâtis.

La mission confiée par le donneur d'ordre à SOCOTEC est réalisée dans le respect de l'arrêté du 16 Juillet 2019 relatif au repérage de l'amiante avant certaines opérations dans les immeubles bâtis et le présent rapport comporte :



- L'identification de la mission de repérage (repérage amiante avant travaux) et son périmètre (programme détaillé des travaux projetés par le donneur d'ordre);
- 2. L'identification complète de l'immeuble concerné : dénomination, adresse complète, date du permis de construire ou, le cas échéant, date de construction, fonction principale du bâtiment (exemple : habitation, bureaux) et tout autre renseignement permettant d'identifier avec certitude le bâtiment concerné ;
- 3. Le programme et le périmètre de repérage définis par l'opérateur de repérage ;
- 4. L'identification complète des différents intervenants et parties prenantes (opérateur ayant réalisé le repérage, propriétaire de l'immeuble bâti et commanditaire de la mission de repérage si celui-ci n'est pas le propriétaire) :
- 5. La ou le(s) date(s) d'exécution du repérage et la date de signature du rapport de repérage;
- 6. Le cas échéant, les dates, références et principales conclusions des rapports précédemment réalisés ;
- 7. La liste et la localisation des matériaux et produits repérés mentionnant pour chacun d'eux la présence ou l'absence d'amiante et le ou les critères ayant permis de conclure et, en cas de conclusion de présence d'amiante, l'estimation de la quantité ;
- 8. L'identification de l'opérateur ayant réalisé le repérage ;
- 9. L'obligation faite au propriétaire de l'immeuble bâti concerné par la mission de repérage de conservation et de transmission de ce rapport, conformément aux exigences de l'article 11;
- 10. En annexes : plan et croquis de l'immeuble bâti avec localisation des sondages faisant suite à des investigations approfondies ou à l'utilisation d'outil de mesure, des prélèvements d'échantillon et des matériaux et produits contenant de l'amiante identifiés ; rapports d'essais de laboratoire ; copie du certificat de compétence.

Le repérage est basé sur les composants de l'annexe I de l'arrêté du 16 Juillet 2019 et de l'annexe A1 de la norme NF X 46-020 : Aout 2017.

#### Rappel réglementaire :

- L.4412-2 du code du travail et les textes qui lui sont liés
- Décret n°2017-899 du 9 Mai 2017 relatif au repérage de l'amiante avant certaines opérations
- Arrêté du 16 Juillet 2019 relatif au repérage de l'amiante avant certaines opérations
- Norme NF X 46-020 : version Aout 2017

Sauf indication contraire dans la suite du rapport, la recherche n'a pas porté sur les ouvrages suivants : voiries, réseaux enterrés, étanchéité des réseaux enterrés.

#### 1. DESCRIPTION PRECISE DE L'IMMEUBLE

Activité principale de l'immeuble : LOGEMENTS COLLECTIFS Date de construction / PC : Date du permis de construire non connue

#### 2. PARTIES D'IMMEUBLE VISITEES

Niveau	Local	Concernée
R+3	Séjour	Concerné
R+3	Chambre 1	Concerné
R+3	Débarras	Concerné
R+3	Chambre 2	Concerné
R+3	WC	Concerné
R+3	Gaine technique	Concerné
R+3	Couloir	Concerné
R+3	Cellier	Concerné
R+3	Cuisine	Concerné
R+3	Entrée	Concerné
R+3	Gaine technique	Concerné
R+3	Salle d'eau	Concerné
R+3		Concerné

Rapport N°: 13LBJ0301 27/02/2020 Version: 09/03/2020

SOCOTEC DIAGNOSTIC - SAS au capital de 81 600 euros - 479 076 838 RCS Paris - SIRET 479 076 838 00032

Siège social: 21 route d'Albert - 62450 Avesnes-les-Bapaume - Tél.: 03 21 73 41 44 Fax: 03 21 73 94 79

www.socotec.fr

7/24



#### IV. DEROULEMENT DE LA MISSION

#### 1. PRESTATIONS REALISEES

- Visite de l'immeuble pour inspection visuelle des composants susceptibles de contenir de l'amiante concernés. Cette étape est suivie d'investigations approfondies et de sondages selon nécessité.
- Prélèvement d'échantillons de matière et analyse des échantillons par un laboratoire accrédité sous-traitant de SOCOTEC

Laboratoire(s) d'analyse : ITGA 3 RUE ARMAND HERPIN LACROIX - CS 46537 35065 RENNES CEDEX

- Enregistrement des données sur les produits et matériaux repérés.
- Rédaction du présent rapport, des annexes, croquis.

#### 2. CONDITIONS DE REALISATION DU REPERAGE

Le repérage amiante avant travaux, contient les informations sur la présence d'amiante dans les matériaux et produits du bâtiment afin d'informer les intervenants réalisant des activités ou interventions sur des matériaux et/ou équipements susceptibles de libérer des fibres d'amiante selon la liste citée dans le cadre I. 2.

Il consiste à identifier et localiser, par inspections visuelles et investigations approfondies pouvant être destructives, l'ensemble des matériaux et produits contenant de l'amiante incorporés ou faisant indissociablement corps avec les locaux et les zones de l'immeuble objet des travaux.

Lorsque l'absence de marquages spécifiques ou de documents ne permet pas à l'opérateur de repérage d'attester de la présence ou de l'absence d'amiante dans les matériaux et produits, des prélèvements seront effectués afin de déterminer par analyse la présence ou non d'amiante.

Procédures de prélèvement :

Les prélèvements sur des matériaux ou produits susceptibles de contenir de l'amiante sont réalisés en vertu des dispositions du Code du Travail.

Le matériel de prélèvement est adapté à l'opération à réaliser afin de générer le minimum de poussières. Dans le cas où une émission de poussières est prévisible, le matériau ou produit est mouillé à l'eau à l'endroit du prélèvement (sauf risque électrique) et, si nécessaire, une protection est mise en place au sol ; de même, le point de prélèvement est stabilisé après l'opération (pulvérisation de vernis ou de laque, par exemple).

Pour chaque prélèvement, des outils propres et des gants à usage unique sont utilisés afin d'éliminer tout risque de contamination croisée. Dans tous les cas, les équipements de protection individuelle sont à usage unique.

L'accès à la zone à risque (sphère de 1 à 2 mètres autour du point de prélèvement) est interdit pendant l'opération. Si l'accompagnateur doit s'y tenir, il porte les mêmes équipements de protection individuelle que l'opérateur de repérage.

L'échantillon est immédiatement conditionné, après son prélèvement, dans un double emballage individuel étanche.

Les informations sur toutes les conditions existantes au moment du prélèvement susceptibles d'influencer l'interprétation des résultats des analyses (environnement du matériau, contamination éventuelle, etc.) seront, le cas échéant, mentionnées dans la fiche d'identification et de cotation en annexe.

#### Sens du repérage pour évaluer un local :

Pour les croquis réalisés après le 15/02/2020

Pour les croquis réalisés avant le 15/02/2020

A

B

C

F

B

C

D

E

D

Rapport N°: 13LBJ0301 27/02/2020 Version: 09/03/2020 SOCOTEC DIAGNOSTIC - SAS au capital de 81 600 euros - 479 076 838 RCS Paris - SIRET 479 076 838 00032 Siège social: 21 route d'Albert - 62450 Avesnes-les-Bapaume - Tél.: 03 21 73 41 44 Fax: 03 21 73 94 79 www.socotec.fr



#### 3. PERSONNES PRESENTES LORS DE LA VISITE

Accompagnateur(s): NEANT

#### 4. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES SUR LA VISITE

#### Parties non visitées

Pièce et étage	Justification
NEANT	

#### Eléments non inspectés et justification

PIECE ET ETAGE	REPERAGE	MATERIAUX OU PRODUITS	JUSTIFICATION
NEANT			

#### Eléments à sonder ou à analyser non présents :

**NEANT** 

#### Autres informations sur le déroulement de la mission

L'ensemble des prélèvements a été réalisé dans le respect du plan et des procédures d'intervention.

Commentaire:

Occupation des locaux : Vacant

RAPPORTS PRECEDEMMENT REALISES COMMUNIQUES A SOCOTEC DANS LE CADRE DE LA PRESENTE MISSION

Documents demandés	Documents remis
Rapports concernant la recherche d'amiante déjà réalisés	Néant
Documents décrivant les ouvrages, produits, matériaux et protections physiques mises en place	
Eléments d'information nécessaires à l'accès aux parties de l'immeuble bâti en toute sécurité	



#### V. RESULTATS DETAILLES DU REPERAGE

Les tableaux suivants décrivent les résultats du repérage classés par localisation. Successivement sont présentés :

- > Les composants contenant de l'amiante (§ 5.1),
- > Les composants repérés sans amiante (§5.2)

Quelle que soit la situation et sans préjudice des autres dispositions réglementaires applicables, le propriétaire est tenu d'avertir de la présence d'amiante toute personne pouvant intervenir sur ou à proximité des matériaux ou produits concernés ou de ceux les recouvrant ou les protégeant.

En colonne « Identification », figurent les numéros d'identification du composant et/ou du prélèvement : ceux-ci sont repris sur le(s) PV d'analyse, sur le(s) plan(s) et sur les planches de photos.

#### 1. MATERIAUX OU PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE

Pièce et Etage	Ouvrage ou composant de la construction	Localisation	Partie d'ouvrage ou de composant à inspecter ou à sonder	Identification	Justification
Entrée - R+3	Autres	Sol	Dalle de sol	P001 (Fr2)	RESULTAT ANALYSE
Séjour - R+3	Autres	Mur D	Enduit / Peinture	P006	RESULTAT ANALYSE
Cellier - R+3	Autres	Mur A, Mur B, Mur C	Enduit / Peinture	P006	ZPSO
Chambre 1 - R+3	Autres	Mur B, Mur C, Mur D	Enduit / Peinture	P006	ZPSO
Chambre 2 - R+3	Autres	Mur B, Mur C, Mur D	Enduit / Peinture	P006	ZPSO
Couloir - R+3	Autres	Mur E	Enduit / Peinture	P006	ZPSO
Débarras - R+3	Autres	Mur C	Enduit / Peinture	P006	ZPSO
Séjour - R+3	Autres	Mur E, Mur F	Enduit / Peinture	P006	ZPSO
Chambre 1 - R+3	Autres	Mur A, Mur E, Mur F	Enduit / Peinture plaque de plâtre	P007	ZPSO
Chambre 2 - R+3	Autres	Mur A	Enduit / Peinture plaque de plâtre	P007	ZPSO
Couloir - R+3	Autres	Mur A, Mur B, Mur C, Mur D, Mur F, Mur G, Mur H	Enduit / Peinture plaque de plâtre	P007	ZPSO
Cuisine - R+3	Autres	Mur A	Enduit / Peinture plaque de plâtre	P007	ZPSO
Salle d'eau - R+3	Autres	Mur A	Enduit / Peinture plaque de plâtre	P007	ZPSO
Séjour - R+3	Autres	Mur A, Mur B, Mur C, Mur G	Enduit / Peinture plaque de plâtre	P007	ZPSO
WC - R+3	Autres	Mur A, Mur D	Enduit / Peinture plaque de plâtre	P007	ZPSO

JP : Jugement Personnel, ZPSO : Zone présentant des similitudes d'Ouvrage, Fr : Fraction définie par le laboratoire, se référer aux PV d'analyse



Ouvrages ou composants de la construction	Parties d'ouvrages ou de composants	Unité de mesure	Quantité	Poids (t / U)	Poids total estimé
NEANT					

### 2. LISTE DES MATERIAUX ET PRODUITS NE CONTENANT PAS D'AMIANTE

Z. LI3	IE DES MATERI	AUX ET PRODU	IIS NE CONTEN	ANT PAS D AMI	ANIE
Pièce et Etage	Ouvrage ou	Localisation	Partie d'ouvrage	Identification	Justification
	composant de la		ou de composant		
	construction		à inspecter ou à		
			sonder		
Entrée - R+3	Autres	Sol	Dalle de sol	P001 (Fr1)	RESULTAT
					ANALYSE
Entrée - R+3	Autres	Sol	Dalle de sol	P001 (Fr3)	RESULTAT
				, ,	ANALYSE
Entrée - R+3	Autres	Sol	Dalle de sol	P001 (Fr4)	RESULTAT
				,	ANALYSE
Séjour - R+3	Autres	Sol	Dalle de sol	P002 (Fr1)	RESULTAT
•				,	ANALYSE
Séjour - R+3	Autres	Sol	Dalle de sol	P002 (Fr2)	RESULTAT
•				, ,	ANALYSE
Chambre 1 - R+3	Autres	Sol	Dalle de sol	P002 (Fr2)	ZPSO
Chambre 1 - R+3	Autres	Sol	Dalle de sol	P002 (Fr1)	ZPSO
Chambre 2 - R+3	Autres	Sol	Dalle de sol	P002 (Fr2)	ZPSO
Chambre 2 - R+3	Autres	Sol	Dalle de sol	P002 (Fr1)	ZPSO
Couloir - R+3	Autres	Sol	Dalle de sol	P002 (Fr2)	ZPSO
Couloir - R+3	Autres	Sol	Dalle de sol	P002 (Fr1)	ZPSO
Débarras - R+3	Autres	Sol	Dalle de sol	P002 (Fr2)	ZPSO
Débarras - R+3	Autres	Sol	Dalle de sol	P002 (Fr1)	ZPSO
Salle d'eau - R+3	Autres	Sol	Carrelage	P003 (Fr1)	RESULTAT
Calle a caa 1115	Autics	001	Odifolago	1 003 (111)	ANALYSE
Salle d'eau - R+3	Autres	Sol	Carrelage	P003 (Fr2)	RESULTAT
Jaile a eau - 11+3	Autres	301	Carrelage	1 003 (112)	ANALYSE
Cuisine - R+3	Autres	Sol	Carrelage	P005 (Fr1)	RESULTAT
Cuisine - IX+3	Autres	301	Carrelage	1 003 (111)	ANALYSE
Cuisine - R+3	Autres	Sol	Carrelage	P005 (Fr2)	RESULTAT
Cuisine - IX+3	Auties	301	Carrelage	F 003 (112)	ANALYSE
Cuisine - R+3	Autres	Mur D	Enduit / Peinture	P008	RESULTAT
Cuisine - IX+3	Autres	IVIUI D	Lilduit / Felliture	1 000	ANALYSE
Cuisine - R+3	Autres	Mur B, Mur C	Enduit / Peinture	P008	ZPSO
Salle d'eau - R+3	Autres	Mur B, Mur C,	Enduit / Peinture	P008	ZPSO
Salle u eau - N+3	Aulies	Mur D, Mur E,	Enduit / Femiliare	F000	250
		Mur F, Mur G,			
		Mur H			
WC - R+3	Autres	Mur B, Mur C	Enduit / Peinture	P008	ZPSO
Séjour - R+3		Plafond	Enduit / Peinture	P009	RESULTAT
Sejoui - K+3	Autres	FiaiOffu	béton	F009	ANALYSE
Cellier - R+3	Autres	Plafond	Enduit / Peinture	P009	ZPSO
Cellel - K+3	Autres	riaiuiiu	béton	FUUÐ	2F3U
Chambre 1 - R+3	Autroc	Diofond	Enduit / Peinture	P009	7000
Chamble 1 - K+3	Autres	Plafond		P009	ZPSO
Chambra 2 D. 2	Λιι <del>έ</del> ποο	Diofond	béton	DOOO	7000
Chambre 2 - R+3	Autres	Plafond	Enduit / Peinture	P009	ZPSO
			béton		



Pièce et Etage	Ouvrage ou composant de la construction	Localisation	Partie d'ouvrage ou de composant à inspecter ou à sonder	Identification	Justification
Couloir - R+3	Autres	Plafond	Enduit / Peinture béton	P009	ZPSO
Débarras - R+3	Autres	Plafond	Enduit / Peinture béton	P009	ZPSO
Salle d'eau - R+3	Autres	Plafond	Enduit / Peinture	P010	RESULTAT ANALYSE
Cuisine - R+3	Autres	Plafond	Enduit / Peinture	P010	ZPSO
WC - R+3	Autres	Plafond	Enduit / Peinture	P010	ZPSO

JP: Jugement Personnel, ZPSO: Zone présentant des similitudes d'Ouvrage, Fr: Fraction définie par le laboratoire, se référer aux PV d'analyse

# VI. OBLIGATIONS CONSECUTIVES AUX TRAVAUX DE RETRAIT OU DE CONFINEMENT

Lorsque le présent rapport est suivi de travaux, le propriétaire doit effectuer après enlèvement ou confinement des matériaux et produits contenant de l'amiante de la liste A ou de la liste B situés à l'intérieur des bâtiments occupés ou fréquentés, les interventions suivantes :

- > Examen visuel des ouvrages par une personne certifiée,
- Mesures d'empoussièrement par un organisme accrédité par le COFRAC.

Si les travaux ne conduisent pas au retrait total des matériaux et produits de la liste A contenant de l'amiante, il est procédé, par une personne certifiée, à une évaluation périodique de l'état de conservation de ces matériaux dans un délai maximal de trois ans.

Ces interventions sont rendues obligatoires par l'article R.1334-29-3 du code de la santé Publique.



# ANNEXE 1 - FICHE D'IDENTIFICATION

Identification : P001 (Fr1)

Pièce et étage : Entrée R+3

Localisation : Sol

Parties d'ouvrages ou de composants : Autres (Dalle de sol)

Descriptif Laboratoire : Revêtement souple beige

Résultat (justification): Amiante non détectée (RESULTAT ANALYSE)



Identification: P001 (Fr2)

Pièce et étage : Entrée R+3

Localisation : Sol

Parties d'ouvrages ou de composants : Autres (Dalle de sol)

Descriptif Laboratoire : Colle bitumineuse noire + ragréage gris en

faible quantité non séparable

Résultat (justification) : Amiante détecté (RESULTAT ANALYSE)



Identification : P001 (Fr3)

Pièce et étage : Entrée R+3

Localisation : Sol

Parties d'ouvrages ou de composants : Autres (Dalle de sol)

Descriptif Laboratoire : Matériau compact gris hétérogène

Résultat (justification) : Amiante non détectée (RESULTAT ANALYSE)



Identification: P001 (Fr4)

Pièce et étage : Entrée R+3

Localisation : Sol

Parties d'ouvrages ou de composants : Autres (Dalle de sol)

Descriptif Laboratoire : Colle polymère jaune non séparable + dalle

dure cassante beige en vrac

Résultat (justification) : Amiante non détectée (RESULTAT ANALYSE)



Identification: P002 (Fr1)

Pièce et étage : Séjour R+3

Localisation : Sol

Parties d'ouvrages ou de composants : Autres (Dalle de sol)

Descriptif Laboratoire : Dalle dure cassante rose

Résultat (justification) : Amiante non détectée (RESULTAT ANALYSE)



Identification: P002 (Fr2)

Pièce et étage : Séjour R+3

Localisation : Sol

Parties d'ouvrages ou de composants : Autres (Dalle de sol)

Descriptif Laboratoire : Colle polymère jaune non séparable + ragréage

gris

Résultat (justification) : Amiante non détectée (RESULTAT ANALYSE)





Identification: P003 (Fr1)

Pièce et étage : Salle d'eau R+3

Localisation: Sol

Parties d'ouvrages ou de composants : Autres (Carrelage)

Descriptif Laboratoire: Carrelage

Résultat (justification): Amiante non détectée (RESULTAT ANALYSE)



Identification: P003 (Fr2)

Pièce et étage : Salle d'eau R+3

Localisation : Sol

Parties d'ouvrages ou de composants : Autres (Carrelage)

Descriptif Laboratoire : Colle grise non séparable + matériau compact

gris hétérogène

Résultat (justification) : Amiante non détectée (RESULTAT ANALYSE)



Identification: P005 (Fr1)

Pièce et étage : Cuisine R+3

Localisation : Sol

Parties d'ouvrages ou de composants : Autres (Carrelage)

Descriptif Laboratoire : Carrelage

Résultat (justification) : Amiante non détectée (RESULTAT ANALYSE)



Identification: P005 (Fr2)

Pièce et étage : Cuisine R+3

Localisation : Sol

Parties d'ouvrages ou de composants : Autres (Carrelage)

Descriptif Laboratoire : Colle grise non séparable + matériau compact

gris hétérogène

Résultat (justification): Amiante non détectée (RESULTAT ANALYSE)



Identification: P006

Pièce et étage : Séjour R+3

Localisation : Mur C

Parties d'ouvrages ou de composants : Autres (Enduit / Peinture)

Descriptif Laboratoire : Peinture non séparable + enduit plâtreux blanc

en vrac non séparable + papier non séparable

Résultat (justification) : Amiante détecté (RESULTAT ANALYSE)



Identification: P007

Pièce et étage : Débarras R+3

Localisation : Mur A

Parties d'ouvrages ou de composants : Autres (Enduit / Peinture plaque de plâtre)

plaque de plâtre)

Descriptif Laboratoire : Peinture non séparable + papier non séparable

Descriptif Laboratoire : Peinture non séparable + papier non séparable + matériau plâtreux blanc non séparable + enduit plâtreux blanc avec couche cartonnée non séparable

Résultat (justification) : Amiante détecté (RESULTAT ANALYSE)





Identification: P008

Pièce et étage : Cuisine R+3

Localisation: Mur D

Parties d'ouvrages ou de composants : Autres (Enduit / Peinture)

Descriptif Laboratoire : Peinture non séparable + enduit plâtreux blanc

en vrac non séparable

Résultat (justification) : Amiante non détectée (RESULTAT ANALYSE)



Identification: P009

Pièce et étage : Séjour R+3

Localisation : Plafond

Parties d'ouvrages ou de composants : Autres (Enduit / Peinture béton)

Descriptif Laboratoire : Peinture non séparable + enduit plâtreux blanc

en vrac non séparable

Résultat (justification) : Amiante non détectée (RESULTAT ANALYSE)



Identification: P010

Pièce et étage : Salle d'eau R+3

Localisation: Plafond

Parties d'ouvrages ou de composants : Autres (Enduit / Peinture)

Descriptif Laboratoire : Peinture non séparable + papier non séparable + enduit plâtreux blanc non séparable

Résultat (justification) : Amiante non détectée (RESULTAT ANALYSE)





## **ANNEXE 2 -PV ANALYSES**



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS nº 66862 35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX Tel: 02.99.35.41.41 Fax: 02.99.35.41.42 www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967



Liste des sites et portées

RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT0720-19881 EN DATE DU 06/03/2020 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATERIAU(X)

> Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire. Les informations fournies par le client sont simplement retranscrites et identifiées comme telles.

Client: SOCOTEC DIAGNOSTIC - AGENCE VILLEPINTE Réf. Commande ITGA : П0720-19881 Réf. Commande Client : 13LBJ0301--01

Reçu au laboratoire le : 02/03/2020

Préparation(s): Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

Pour une analyse au Microscope Optique à Lumère Polarisée (MOLP): Prélèvement et montage adapté sur lame de microscopie
Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai:
(1) - Traitement mécanique en milieu aqueux (méthode interne : IT085)

(2) - Traitement mécanique en milieu aqueux (méthode interne : IT453) (3) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme (méthode interne : IT286)

Technique(s)

Microscopie Optique à Lumière Polarisée (guide HSG 248 - Appendice 2): Morphologie et critères optiques
 La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.
 Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X43-050): Morphologie, EDX et

diffraction électronique

La détection de fibres d'amiante est garantic si la teneur est supérieure ou égale à  $0,1\,\%$  en masse.

Résultat(s):

Analytique(s):

Fraction analysée		Technique analytique (Méthode de préparation)	Nombre de préparations	Date d'analyse	Résultat / Variété d'amiante	
Réf dossier elient : Réf échantillon chent :	- Logement 1 - ESC B	Avenue A. de Saint Exupéry 1 - R+3 77000 MELUN GEMENTS COLLECTIFS - de sol	Réféchantillon ITGA: ITO72003-544  Description ITGA: Revêtement souple beige / Colle polymère jaune / Dalle dure cassante beige en vrac / Colle bitumineuse noire / Ragrèage gris en fable quantité / Matériau			
* Revêtement souple beige		META (1)	1	06/03/2020	gris hétérogène Amiante non détecté / -	
* Colle bitumineuse noire + ragréage gris en faible quantité non séparable		MOLP	I.	05/03/2020	Présence de fibres d'amiante / Chrysotile	
Matériau compact gris hétérogène		META (1)	T.	06/03/2020	Amiante non détecté / -	
Colle polymère jaune non séparable + dalle dure cassante beige en vrac		META(3)	1	05/03/2020	Amiante non détecté / -	
Réf dossier client : Réf échantillon client :	- Logement 1 - ESC B 13LBJ0301P002 / LC	13LB1030101 - 11 Avenue A. de Saint Exupéry   Réf échantillon ITGA : IT072003-545				
Dalle dure cassante rose		META (3)	1	06/03/2020	Amiante non détecté / -	
* Colle polymère jaune non séparable + ragréage gris		META (I)	1	06/03/2020	Amiante non détecté / -	

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du

Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

DTA 164-01 rev 09 Page 1/3

Rapport N°: 13LBJ0301 27/02/2020 Version: 09/03/2020 SOCOTEC DIAGNOSTIC - SAS au capital de 81 600 euros - 479 076 838 RCS Paris - SIRET 479 076 838 00032 Siège social : 21 route d'Albert - 62450 Avesnes-les-Bapaume - Tél. : 03 21 73 41 44 Fax : 03 21 73 94 79 www.socotec.fr

16/24



#### RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT0720-19881 EN DATE DU 06/03/2020 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATERIAU(X)

Fraction analysée		Technique analytique (Méthode de préparation)	Nombre de préparations	Date d'analyse	Résultat / Variété d'amiante		
Réf dossier client :	- Logement 1 - ESC BJ						
Réféchantillon client :	13LBJ0301P003 / LOC / Salle d'eau Sol Cr	EMENTS COLLECTIFS - tirelage					
Carrelage		META(I)	1.	06/03/2020	Amiante non détecté / -		
* Colle grise non sép compact gris hétér		META (1)	1	06/03/2020	Amiunte non détecté / -		
Réf dossier client : Réf échantillon client :	13LBJ030101 - 11 Avenue A. de Saint Exupéry - Logement 1 - ESC BJ - R+3 77000 MELUN 13LBJ0301P005 / LOGEMENTS COLLECTIFS - / Cuisine Sol Carrelage		Réf échantillon ITGA : IT072003-547  Description ITGA : Carrelage / Colle grise / Matériau compact gris hétérogène				
* Carrelage		META(1)	T.	06/03/2020	Amiante non détecté / -		
* Colle grise non sép compact gris hétér		META (I)	1	06/03/2020	Amiante non détecté / -		
Réf dossier client :	- Logement 1 - ESC BJ 13LBJ0301P006 / LOC	SEMENTS COLLECTIFS -	Réféchantillon l		T072003-548 / Enduit plätreux blanc en vrac / Papier		
Peinture non sépa plätreux blanc en v + papier non sépai	rac non séparable	META (I)	ı	06/03/2020	Présence de fibres d'amiante / Chrysotile		
Réf dossier elient : Réf échantillon elient :	- Logement 1 - ESC BJ 13LBJ0301P007 / LOC	renue A. de Saint Exupéry R+3 77000 MELUN GEMENTS COLLECTIFS - Enduit Peinture plaque	Réféchantillon l Description ITG	A: Peinture	1072003-550 / Papier / Matériau plätreux blane / Enduit olane avec couche cartonnée		
Peinture non sépa séparable + matéri non séparable + er blanc avec couche séparable	au plâtreux blanc duit plâtreux	META (I)	2	06/03/2020	Présence de fibres d'amiante / Chrysotile		
Réf dossier client : 13LBJ030101 - 11 Avenue A. de Saint Exupér - Logement 1 - ESC BJ - R+3 77000 MELUN			Réféchantillon ΠGA : Π072003-552				
Réféchantillon client :	13LBJ0301P008 / LOC / Cuisine Mur D Er	EMENTS COLLECTIFS - nduit Peinture	Description ITG	A: Peinture	Enduit plâtreux blanc en vrac		
Peinture non sépa plâtreux blanc en v	rable + enduit	META (I)	2	06/03/2020	Amiante non détecté / -		
Réf dossier client :	13LBJ03010111 Avenue A. de Saint Exupéry - Logement 1 - ESC BJ - R-3 77000 MELUN 13LBJ0301P009 / LOGEMENTS COLLECTIFS -		Réféchantillon ITOA: ITO72003-554				
Réféchantillon client :	13LBJ0301P009 / LOC / Séjour Plafond E		Description ITG		/ Enduit plâtreux blanc en vrac		
Peinture non sépa plâtreux blanc en v		META (I)	2	06/03/2020	Amiante non détecté / -		
têf dossier client : 13LBI030101 - 11 Avenue A. de Saint Exupéry - Logement 1 - ESC BJ - R+3 77000 MELUN			Réféchantillon ITGA : IT072003-556				
Réféchantillon client :	13LBJ0301P010 / LOC / Salle d'eau Plafor	GEMENTS COLLECTIFS -	Description ITG	A: Peinture	Papier / Enduit plätreux blanc		
Peinture non séparable + papier non séparable + enduit plâtreux blanc non séparable		META(I)	1	06/03/2020	Amiante non détecté / -		

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du

laboratoire. Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

DTA 164-01 rev 09 Page 2/3



#### RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT0720-19881 EN DATE DU 06/03/2020 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATERIAU(X)

Technique analytique (Méthode de préparation) Nombre de Date préparations d'analyse

Validé par : Delphine JOSSET - Analyste

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du

laboratoire. Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

DTA 164-01 rev 09 Page 3/3



# ANNEXE 3 - AUTRES DOCUMENTS

Aucun document disponible



# **ANNEXE 4 -**CERTIFICAT DE COMPÉTENCES



La certification de compétence de personnes physiques est attribuée par ABCIDIA CERTIFICATION à

#### **GUERIN Olivier**

sous le numéro 17-881

#### Cette certification concerne les spécialités de diagnostics immobiliers suivantes :

Prise d'effet : 17/02/2017 Validité: 16/02/2022 Amiante sans mention Arrêté du 25 juillet 2016 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs de repérage et de diagnostic amiante dans les immeubles bâtis et les critères d'accréditation des organismes de certification.

Prise d'effet : 24/03/2017 Validité: 23/03/2022 Arrêté du 16 octobre 2006 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant le diagnostic de performance énergétique et les critères d'accréditation des organismes de certification, modifie par l'arrêté du 13 décembre 2011

Prise d'effet : 24/03/2017 Validité: 23/03/2022 Arrêté du 6 a vil 2007 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure de gaz et les critères d'accréditation des organismes de certification, modifié par l'arrêté du 15 décembre 2011.

Prise d'effet : 17/02/2017 Validité : 16/02/2022 Artèt du 21 novembre 2006 définisant les citéres de certification des compétences des personnes physiques opérateurs des constats de risque d'exposition au plomb ou agréées pour réaliser des diagnostics plomb dans les immeubles d'habitation et les critères d'accréditation des organismes de certification modifié par l'arrêté du 7 décembre 2011

Prise d'effet : 17/02/2017 Validité: 16/02/2022 Termites Zone d'intervention : France métropolitaine Arrêté du 30 octobre 2006 définis sant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état relatif à la présence de termites dans le bâtiment et les critères d'accréditation des organismes de certification, modifié par l'arrêté du 7 décembre 2011

Prise d'effet : 24/03/2017 Validité: 23/03/2022 Arrêté du 6 juillet 2008 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure d'électricité et les critères d'accréditation des organismes de certification, modifié par l'arrêté du 10 décembre 2009

cofrac

Véronique DELMAY tionnaire des certifiés

Le maintien des dates de validité mentionnées ci-dessus est conditionné à la bonne exécution des opérations de surveillance Certification délivrée selon le dispositif particulier de certification de diagnostic immobilier PRO 06

ww.abcidia-certification.fr - contact@abcidia-certification.fr

Rapport N°: 13LBJ0301 27/02/2020 Version: 09/03/2020 SOCOTEC DIAGNOSTIC - SAS au capital de 81 600 euros - 479 076 838 RCS Paris - SIRET 479 076 838 00032 Siège social: 21 route d'Albert - 62450 Avesnes-les-Bapaume - Tél.: 03 21 73 41 44 Fax: 03 21 73 94 79

20/24

www.socotec.fr



## **ANNEXE 5 -ATTESTATION D'ASSURANCE**

Votre Assurance

▶ RC PRESTATAIRES



Assurance et Banque

SOCOTEC DIAGNOSTIC 21 ROUTE D'ALBERT 62450 AVESNES LES BAPAUME

COURTIER

VD ASSOCIES 81 BOULEVARD PIERRE PREMIER 33110 LE BOUSCAT **Tél : 05 56 30 95 75** Fax : 08 97 50 56 06 Email: CONTACT@VDASSOCIES.FR Portefeuille: 0201478984

Vos références :

Contrat n° 10158549604 Client n° 0626089020

AXA France IARD, atteste que :

SOCOTEC DIAGNOSTIC 21 ROUTE D'ALBERT **62450 AVESNES LES BAPAUME** 

est titulaire d'un contrat d'assurance N° 10158549604 ayant pris effet le 01/03/2018. Ce contrat garantit les conséquences pécuniaires de la Responsabilité Civile pouvant lui incomber du fait de l'exercice des activités de DIAGNOSTICS TECHNIQUES IMMOBILIERS suivantes :

AMIANTE:

ETAT MENTIONNANT LA PRESENCE OU L'ABSENCE DE MATERIAUX CONTENANT DE L'AMIANTE DIAGNOSTIC TECHNIQUE AMIANTE DIAGNOSTIC AMIANTE PARTIES PRIVATIVES
CONTROLE PERIODIQUE ( AMIANTE )
CONTROLE VISUEL APRES TRAVAUX ( PLOMB - AMIANTE ) REPERAGE AMIANTE AVANT/ APRES TRAVAUX ET DEMOLITION REPERAGE AMIANTE ET D'HAP SUR SURFACE BITUMEE ET ENROBES

PLOMB :

DIAGNOSTIC PLOMB DANS L'EAU CONSTAT DES RISQUES D'EXPOSITION AU PLOMB ( CREP)
DIAGNOSTIC DE RISQUE D'INTOXICATION AU PLOMB DANS LES PEINTURES ( DRIPP )
RECHERCHE DE PLOMB AVANT TRAVAUX / DEMOLITION

ETAT PARASITAIRE : ETAT RELATIF A LA PRESENCE DE TERMITES ETAT PARASITAIRE ( MERULES, VRILLETTES, LYCTUS )
INFORMATION SUR LA PRESENCE DE RISQUE DE MERULE ( LOI ALUR )

MESURES:

MESURAGE LOI CARREZ ET LOI BOUTIN

CALCULS DES MILLIEMES -TANTIEMES DE COPROPRIETE ET REALISATION DE PLANS ASSOCIES SELON LES TEXTES SUIVANTS : LOI

1/2

AXA France IARD SA

Société anonyme au capital de 214 799 030 Euros Siège social : 313, Terrasses de l'Arche - 92727 Manterre Cedex 722 05/460 R.C.S. Nanterre Entreprise règle par le Code des assurances - TVA intracommunautaire n° FR 14 722 057 460 ns d'assurances exonérées de TVA - art. 261-C CGI - sauf pour les garanties portées par AXA Assistance



65-557 DU 10 JUILLET 1965, DECRET 67-223 DU 17 MARS 1967, DECRET 2004-479 du 27 mai 2004 ET SUIVANTS FIXANT LE STATUT DE LA COPROPRIETE DES IMMEUBLES BATIS.

AUTRES :

ETAT DE L'INSTALLATION INTERIEURE DE GAZ ETAT DES RISQUES NATURELS, MINIERS ET TECHNOLOGIQUES ( ENRNMT )

ESRIS (ETAT DES SERVITUDES RISQUES ET D'INFORMATION SUR LES SOLS)

ERP (ETAT DES RISQUES ET POLLUTIONS
DIAGNOSTIC DE PERFORMANCE ENERGETIQUE

DPE INDIVIDUEL POUR MAISONS INDIVIDUELLES, APPARTEMENTS ET LOTS TERTIAIRES AFFECTES A DES IMMEUBLES A USAGE PRINCIPAL D'HABITATION, AINSI QUE LES ATTESTATIONS DE PRISE EN COMPTE DE LA REGLEMENTATION THERMIQUE.

ETAT DE L'INSTALLATION INTERIEURE D'ELECTRICITE.

ETUDE REGLEMENTATION THERMIQUE 2005 ET 2012.

DOCUMENT ETABLI A L'ISSUE DU CONTROLE DES INSTALLATIONS D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

DIAGNOSTIC ASSAINISSEMENT AUTONOME ET COLLECTIF

ETAT DES LIEUX LOCATIFS
DIAGNOSTIC DE SECURITE PISCINE

CERTIFICAT DE DECENCE ET CERTIFICAT DE TRAVAUX DE REHABILITATION

DIAGNOSTIC POUR OBTENTION DE PRETA TAUX ZERO
INFILTROMETRIE-MESURES DE PERMEABILITE DU BATIMENT ET DES RESEAUX AERAULIQUES

THERMOGRAPHIE INFRAROUGE
DIAGNOSTIC RADON: DANS TOUS TYPES DE BATIMENTS.
DIAGNOSTIC DANS LE CADRE DE LA LOI SRU AVANT MISE EN COPROPRIETE

DIAGNOSTIC DECHETS DE CHANTIER – ARTICLES R 111-43 A R 111-49 DU CODE DE LA CONSTRUCTION ET DE L'HABITATION DOCUMENT UNIQUE D'EVALUATION DES RISQUES COPROPRIETE - Articles L 230-2, III, R 230-1 DU CODE DU TRAVAIL DIAGNOSTIC TECHNIQUE GLOBAL (DTG.) POUR LES COPROPRIETES - LOI N° 2014-366 POUR L'ACCES AU LOGEMENT ET UN URBANISME RENOVE « ALUR », A L'EXCLUSION DE MISSIONS RELEVANT D'UN PROFESSIONNEL DE LA VENTE OU DE LA LOCATION DE BIENS IMMOBILIERS.

DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE HANDICAPES
EXPERTISE EN VALEUR VENALE ET LOCATIVE ( SOUS RESERVE D'OBTENTION DE FORMATION )
ETAT DESCRIPTIF DE DIVISION

CENTRE DE FORMATION
MESURES D'EMPOUSSIEREMENT AMIANTE AVEC STRATEGIE D'ECHANTILLONAGE
DIAGNOSTIC QUALITÉ DE L'AIR INTERIEUR

VERIFICATION PERIODIQUE ET INITIALE DES INSTALLATIONS ELECTRIQUES
VERIFICATION PERIODIQUE ET INITIALE DES INSTALLATIONS DE GAZ
VERIFICATION PERIODIQUE ET INITIALE DES ENGINS DE LEVAGE ET DE CHANTIER

DIAGNOSTIC SECURITE INCENDIE CONTROLE DE SÉCURITÉ DES AIRES DE JEUX

RECHERCHE DE METAUX LOURDS SUR TOUS TYPES D'OUVRAGES ET DE BÂTIMENTS

La garantie Responsabilité civile professionnelle s'exerce à concurrence de 5.000.000 € par sinistre et par année d'assurance.

La présente attestation ne peut engager l'Assureur au-delà des limites et conditions du contrat auquel elle se réfère

La présente attestation est valable pour la période du 01/01/2020 au 31/12/2020 sous réserve des possibilités de suspension ou de résiliation en cours d'année d'assurance pour les cas prévus par le Code des Assurances ou le contrat.

Fait à PARIS le 02 Janvier 2020

2/2

AXA France IARD SA
Société anonyme au capital de 214 799 030 Euros
Siège social : 313, Terrasses de l'Arche - 92727 Nanterre Cedex 722 057 460 R.C.S. Nanterre
Entreprise rêgle par le Code des assurances - TVA Intraormunau



# ANNEXE 6 -PLANS / CROQUIS

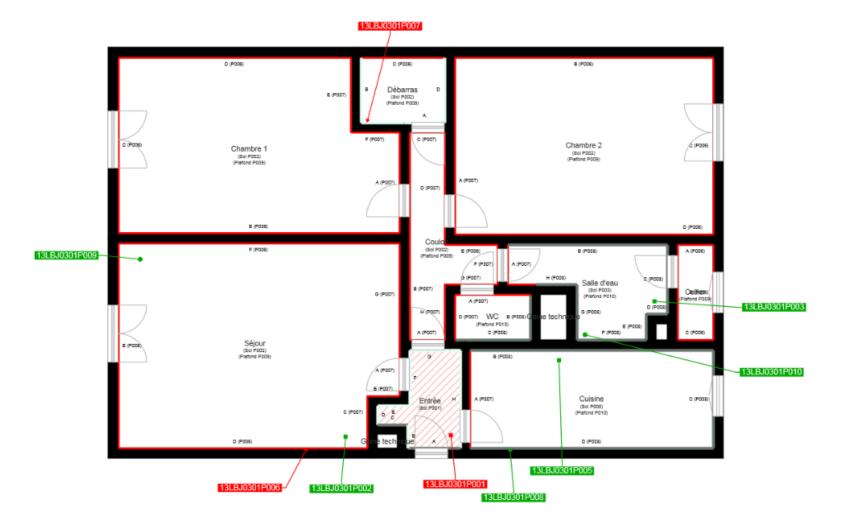


PLANCHE DE REPERAGE

Bien: 13LBJ0301 - 11 Avenue A. de Saint Exupéry - Logement 1 - ESC BJ - R+3 77000 MELUN

Zone :R+3

Plan

Auteur :GUERIN Olivier

N° de planche :1/1

#### Légende type de mur :

- Cloisons Plaques de plâtre
- Murs Bois
- Murs Briques
- Murs carreaux de plâtre
- Murs Béton
- Murs porteurs et/ou mur de refend /
- Plaques de plâtre
- Murs périphériques / Doublage (plaque de plâtre + isolant)
- Murs Torchis
- Murs Brique / Enduit
- Murs Brique plâtrière
- Murs Pierre
- Murs Mâchefer
- Murs Parpaing
- Murs amiantés

#### Légende des prélèvements :

- Prélèvement de sol amianté
- Prélévement de sol non amianté
- Prélèvement de plafond amianté
- Prélèvement de plafond non amianté
- Prélévement de mur amianté
- → Prélèvement de mur non amianté
- X Autre type de prélèvement amianté
- X Autre type de prélèvement non amianté
- Sols amiantés
- N Plafonds amiantés
- Sols et plafonds amiantés